



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 30 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CALENDRIER DE L'ANNÉE DE TERMINALE 2021-2022 ET PROCÉDURE PARCOURSUP : BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE, ET BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

La réforme du lycée général et technologique, et la transformation de la voie professionnelle, permettent aujourd'hui aux élèves de construire leur propre parcours selon leur projet de formation. Un accompagnement dédié est prévu pour leur orientation, afin de les préparer aux exigences de l'enseignement supérieur et les guider vers leur insertion professionnelle. Parallèlement, la transformation de la voie professionnelle s'achève en cette année scolaire 2021-2022, notamment avec l'élaboration du chef-d'œuvre en terminale professionnelle.

Afin de donner de la visibilité aux élèves et à leur famille d'une part, aux acteurs de la communauté éducative et de l'enseignement supérieur d'autre part, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation publient dès à présent les grandes échéances de l'année, pour les épreuves du baccalauréat 2022 et la procédure de préinscription dans l'enseignement supérieur Parcoursup.

Le calendrier de l'année de terminale 2021-2022 prend en compte les aménagements du baccalauréat décidés cet été à l'issue d'échanges avec la communauté éducative afin d'apporter davantage de lisibilité, de simplicité et de robustesse au nouveau baccalauréat.

La note de service publiée ce jeudi soir au bulletin officiel de l'éducation nationale détaille le calendrier du baccalauréat général, technologique et professionnel pour la session 2022.

Pour le baccalauréat général et technologique :

- Les épreuves portant sur les deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale auront lieu du 14 mars au 16 mars 2022 ;
- L'épreuve de philosophie se tiendra le 15 juin 2022 et les élèves passeront le Grand oral entre le 20 juin et le 1^{er} juillet 2022.

Pour le baccalauréat professionnel :

- Les épreuves écrites et pratiques sur support informatique se dérouleront entre le 23 mai et le 3 juin 2022 ;
- Les épreuves écrites d'enseignements généraux se tiendront entre le 14 et 24 juin 2022 ;
- Les épreuves professionnelles font l'objet d'un calendrier spécifique et variable selon la spécialité visée.

Les ministères ont souhaité assurer la cohérence et la complémentarité du calendrier des épreuves terminales du baccalauréat avec celui de la procédure Parcoursup, de manière à permettre aux équipes éducatives et aux élèves d'organiser de manière sereine le travail sur l'ensemble de l'année scolaire.

La procédure Parcoursup 2022 se déroulera donc en trois étapes :

- Avant la fin de l'année civile 2021, aura lieu la phase d'information et de découverte des formations. Les élèves seront accompagnés de manière personnalisée par les professeurs principaux, les professeurs référents et le psychologue de l'éducation nationale, dans le cadre de l'horaire dédié à l'orientation, pour élaborer progressivement leur projet d'orientation et, le cas échéant, leur projet de poursuite d'études. Le site d'information Parcoursup comportant l'offre de formation 2022 sera accessible le 21 décembre 2021.
- À partir du 20 janvier 2022, commenceront les phases d'inscription des candidats sur la plateforme, de formulation des vœux (date limite : 29 mars 2022), puis de confirmation des vœux (date limite : 7 avril 2022)
- Entre le 2 juin 2022 et le 15 juillet 2022, se déroulera la phase principale d'admission, au cours de laquelle les lycéens reçoivent les réponses des formations et font leurs choix. La phase complémentaire qui s'ouvrira à compter du 23 juin 2022 sera close au 16 septembre 2022.

La convergence des calendriers des épreuves du nouveau baccalauréat général et technologique et de la procédure Parcoursup permettra aux élèves de pouvoir faire valoir les notes obtenues pour leur accès à l'enseignement supérieur, et en particulier dans les disciplines qu'ils auront choisies d'approfondir.

Infographie : <https://www.education.gouv.fr/media/94475/download>

Consultez le [dossier de présentation du bilan de Parcoursup 2021 sur le site du ministère](#)

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

01 55 55 82 00

presse-mesri@recherche.gouv.fr